

SECTION 41 DU COMITÉ NATIONAL : SESSION DE PRINTEMPS 2015

La session se déroule les 27 et 28 mai.

Pascal Autissier et Antoine Ducros sont absents pendant toute la session.

Elodie Brunel est absente le 27.

Fatiha Alabau est absente la matinée du 27.

DÉROULEMENT

Mercredi 27 mai.

- Matin : approbation du PV de la session d'automne 2014, évaluation à vague (sauf les dossiers de Fatiha Alabau et Elodie Brunel), réexamens, une demande d'évaluation par une 2e section, reconstitution de carrière.
- Après-midi : intervention de Clotilde Fermanian et Christoph Sorger, créations d'unités, renouvellements des UMI et UMS, changements de direction.

Jeudi 28 mai.

- Matin : dossiers de Fatiha Alabau et Elodie Brunel concernant les évaluations à vague, détachement, éméritat, une demande d'évaluation par une 2e section, renouvellements d'UMR.
- Après-midi : renouvellements de GDR, de GDS, créations de GDR, présentation du logiciel Marmotte, discussions sur la perspective d'une 5e année, discussions sur les médailles de bronze et d'argent en vue de la session d'automne, intervention de Marie-Claude Labastie.

Sigles :

- ATF : avis très favorable.
- AF : avis favorable.
- AR : avis réservé.
- AD : avis différé.
- AA : avis d'alerte.
- FR : fédération de recherche.
- GDS : groupement de services.
- SPE : suivi post-évaluation.
- UMI : unité mixte internationale.
- UMS : unité mixte de services.

PV DE LA SESSION A14

Approbation du PV de la session d'automne 2014, à l'unanimité des présents.

ÉVALUATIONS À VAGUE

Sont évalués à vague, les chercheurs affectés dans les laboratoires suivants : UMR5127 (LAMA Chambéry), UMR5136 (ICJ), UMR5219 (IMT), UMR5224 (LJK), UMR5251 (IMB), UMR5493 (Laboratoire de Physique et Modélisation des Milieux Condensés, Grenoble), UMR5558 (Laboratoire de Biométrie et Biologie Évolutive, Lyon), UMR5582 (IF), UMR5668 (LIP, ENS Lyon), UMR5669

(UMPA), USR3505 (ITAV, Toulouse).

66 dossiers sont évalués : 1AA, 4 AD (absence de rapport d'activité), 2 AR, 59 AF.
Parmi les dossiers évalués, trois chercheurs sont en SPE, et ont reçu respectivement, 2 AR et 1 AA.

RÉEXAMENS

Deux chercheurs concernés par l'évaluation à mi-vague à l'automne 2014 faisaient l'objet d'une demande de réexamen. Aucun des deux n'ayant transmis un rapport d'activité, les deux reçoivent un avis réservé.

ÉVALUATION PERMANENTE PAR UNE CID

Deux chercheurs ont demandé une évaluation permanente par la CID 51 : AF dans les deux cas.

RECONSTITUTION DE CARRIÈRE

4 demandes, autant d'AF.

DÉTACHEMENT

Une demande de détachement (direction d'AMIES), qui reçoit un ATF.

ÉMÉRITAT

La section examine cinq premières demandes : 1 AF, 4 ATF.
Deux demandes de renouvellement : 2 ATF.

AVIS DE PERTINENCE SUR UN PROJET D'ASSOCIATION AU CNRS

La section est saisie d'une demande (TSE-Recherche, Toulouse), mais n'émet pas d'avis (le projet ne fait pas état spécifiquement de la place des mathématiciens).

AVIS DE PERTINENCE SUR UN RENOUVELLEMENT D'ASSOCIATION AU CNRS

- FR2952 (Institut Pluridisciplinaire de Recherche Appliquée dans le domaine du Génie Pétrolier, Pau) : ATF.
- FR3403 (Fédération lyonnaise de modélisation et sciences numériques) : AF.
- UMR5127 (LAMA Chambéry) : ATF.
- UMR5142 (LMAP, Pau) : ATF.
- UMR5208 (ICJ) : ATF.
- UMR5219 (IMT) : ATF.
- UMR5224 (LJK) : ATF.
- UMR5251 (IMB) : ATF.
- UMR5582 (IF) : ATF.
- UMR5668 (LIP, ENS Lyon) : ATF.
- UMR5669 (UMPA) : ATF.

CHANGEMENT DE DIRECTION D'UNITÉ

- FR2604 (Sciences de la Matière et Technologies) : AF.
- FR3490 (Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne) : AF.
- UMR6625 (IRMAR) : AF.
- UMR7502 (Institut Elie Cartan de Lorraine) : AF.
- UMR6629 (Laboratoire Jean Leray, Nantes) : AF.
- UMR5669 (UMPA) : AF.

La session relève que les demandes ne sont toujours pas systématiquement accompagnées d'un CV pour le directeur proposé.

EXPERTISE (PROJET OU SUIVI OU INTÉGRATION ÉQUIPE OU RESTRUCTURATION)

Deux demandes de changement d'intitulé (IHÉS et Montpellier) : 2 ATF.
 Une demande de création de FR (Math STIC, Paris 13) : AF.
 Une demande de création d'UMR (fusion de deux UMR, LIAFA et PPS) : ATF.
 Renouvellements de 5 UMI : Santiago (ATF), Vienne (AF), Eindhoven (ATF), Montréal (ATF), Pise (ATF).
 Renouvellements de 3 UMS (AMIES, MathDoc, CIRM) : ATF dans tous les cas.

RENOUVELLEMENT DE GDR

- GDR2105 (TRESSES) : ATF.
- GDR2753 (AFHP) : ATF.
- GDR2932 (JEMMA) : AF.
- GDR3179 (MACSOT NUM) : ATF.
- GDR3475 (AM) : ATF.
- GDR3476 (stat et santé) : ATF.
- GDR3477 (GeoSto) : ATF.
- GDS2754 (Mathrice) : ATF.
- GDS2755 (RNBM) : ATF.

CRÉATION DE GDR

- DEMIPS (Didactique et Epistémologie des Mathématiques, et liens Informatique et Physique, dans le Supérieur) : AR, car la demande doit être plus détaillée.
- MaNu (Mathématiques pour l'énergie Nucléaire) : ATF.

LOGICIEL MARMOTTE

Pour gérer les rapports, la prochaine mandature du comité national utilisera le logiciel Marmotte, créé par Hugo Gimbert (secrétaire scientifique de la section 6), et adapté par le secrétariat général du comité national. Fatiha Akroum, Philippe Biane et Rémi Carles ont suivi une journée de formation sur l'utilisation de ce logiciel le 11 mai, dont ils tracent les grandes lignes. La section devrait utiliser ce logiciel pour la session d'automne 2015. Pour le concours, nous conserverons le mode de fonctionnement actuel, qui permet de travailler sur des trames en LaTeX.

Marmotte évite la gestion de trames, mais dans sa version actuelle, il a pour inconvénient de n'être disponible qu'en ligne : au moins pour la fin de cette mandature, nous continuerons à utiliser des trames (fournissant un « brouillon »), pour pouvoir travailler sur les rapports hors connexion.

PROLONGATION DU MANDAT

La section vote à l'unanimité des présents la motion suivante, adressée à Alain Fuchs, Christoph Sorger, Marie-Claude Labastie, Philippe Büttgen, et Frédérique Bassino :

« La section 41 s'inquiète du projet de la direction du CNRS de prolonger d'un an le mandat en cours du Comité National. Elle rappelle que les membres aussi bien élus que nommés du Comité National se sont engagés pour une durée de quatre ans. Les membres de la section 41 n'ont ni le souhait, ni même forcément la possibilité, de prolonger cet engagement, et aucune légitimité pour le faire. Changer la durée du mandat en cours ne respecterait pas la responsabilité confiée à la section 41 par la communauté. »

Il s'ensuit une discussion sur le principe d'une démission collective, annoncée dès maintenant, avec prise d'effet le 30 juin 2016, date qui correspond à la fin du mandat tel qu'initialement prévu. Marie-Claude Labastie, secrétaire générale du comité national ayant accepté sur la demande de la section d'intervenir sur la question, précise qu'un tel cas de figure risquerait de déstabiliser l'ensemble de la section 41 et de perturber gravement son fonctionnement. La section se dit prête à des aménagements quant aux dates précises de démission, pour assurer la continuité du fonctionnement, et attend des informations pour aller dans ce sens. L'ensemble de la section n'écarte pas pour autant la possibilité d'une démission massive.

REPLACEMENTS DE MEMBRES ACTUELS

Pascal Autisser et Mai Gehrke, membres nommés, sont démissionnaires après la session de printemps. La direction de l'INSMI gère leur remplacement.

Yvan Martel, membre élu, est également démissionnaire après la session de printemps. La section débat en vue de candidatures qu'elle pourrait solliciter pour le remplacer. L'avis de vacance devrait être publié dans le courant de l'été. La section votera lors de la session d'automne 2015 pour désigner le successeur d'Yvan Martel, qui siègera pour la première fois lors du concours chercheurs 2016.

INTERVENTION DE CHRISTOPH SORGER, DIRECTEUR DE L'INSMI, ET CLOTILDE FERMANIAN, DIRECTRICE ADJOINTE SCIENTIFIQUE

UMI. Christoph Sorger présente les spécificités de chacune des UMI. Il rappelle que l'affectation des enseignants-chercheurs dans les UMI dans le cadre de délégation CNRS fait l'objet d'un appel d'offres de la part de l'INSMI (mois de novembre). Cette procédure permet de décider de la réalisabilité des demandes, et des aides financières en fonction des moyens disponibles (indexation – IRE – ou prise en charge partielle à travers la participation aux frais de mission, par l'INSMI ou par les partenaires locaux).

Dans le cas des UMI dirigées par des chercheurs en poste en France, Christoph Sorger rappelle que le mandat est de deux ans, renouvelable une fois. Le cas échéant, les directeurs d'UMI voient leur salaire indexé (IRE), ce qui génère un surcoût pour le CNRS, et diminue d'autant le nombre d'IRE disponibles pour des (enseignants-)chercheurs affectés en UMI. Pour les unités dirigées par des chercheurs dépendant du CNRS dont la direction devait être renouvelée (Montréal, Moscou) le changement de direction a fait l'objet d'un appel d'offres.

- Montréal (CRM) : le directeur du laboratoire canadien est directeur adjoint de l'UMI.
- Moscou (Poncelet) : le directeur sortant revient en France, il y a eu un appel d'offres pour trouver un successeur, concernant l'INSMI, l'INS2I et l'INP. La réponse à l'appel d'offre devrait être connue dans les semaines qui viennent.

- Santiago du Chili (CMM) et Vienne (Pauli) : les directeurs des UMI sont les directeurs des laboratoires sur place (coût nul pour le CNRS).
- L'unité de Bangalore n'est pas encore en renouvellement.

Christoph Sorger souligne que les membres d'une UMI peuvent candidater aux appels d'offres ERC ou ANR. Cette possibilité a été exploitée avec succès par le CRM.

UMS et GDS. Clotilde Fermanian explique que pour les 3 UMS et les 2 GDS en renouvellement, des comités de visite ad hoc ont été constitués, comportant des représentants des sociétés savantes et du comité national.

Le CIRM et MathDoc ne changent pas de directeur pour le nouveau mandat, le directeur d'AMIES vient de changer (il y a un an). Clotilde Fermanian souligne la montée en puissance du CIRM (notamment au travers de son agrandissement) et de MathDoc (davantage d'implication des mathématiciens, projet de pôle de documentation ouverte).

Le projet pour Mathrice est porté par un nouveau directeur. Là encore, on souligne la montée en puissance du GDS : portail unique pour les mathématiques bientôt opérationnel, création d'un directoire (déléguer les missions).

Enfin, concernant le RNBM, il y a eu un appel d'offre pour la nouvelle direction formée de deux personnes : directrice/teur ou directrice/teur adjoint. Le RNBM joue un rôle crucial dans la politique documentaire nationale en mathématiques.

PEDR. La campagne 2015 a été l'occasion de définir pour le CNRS une orientation de la PEDR en faveur des jeunes chercheurs qui viennent de prendre leurs fonctions. Ainsi, les chercheurs venant d'être recrutés comme CR (CR2 ou CR1) auront vocation à bénéficier de la PEDR dès l'année de leur prise de fonctions. Cette orientation pourra avoir comme conséquence que cette année la plupart des PEDR allouées à l'INSMI seront distribuées en faveur des jeunes.

Affectations des chercheurs. Clotilde Fermanian fait le bilan des mouvements de chercheurs. 3 CR et 4 DR changent d'affectation. Dans certains cas, cette mobilité s'accompagne d'un changement d'institut principal de rattachement du laboratoire d'affectation. Le cas échéant, le plafond d'emploi de l'INSMI est affecté ; dans le cas présent, le flux global est nul (autant d'entrées que de départs du point de vue de l'INSMI).

FSEP. Clotilde Fermanian fait le bilan de la première campagne de FSEP (fonctions susceptibles d'être pourvues, voir PV de la session d'automne 2014) : sur cinq demandes affichées, trois ont été pourvues (Rennes, Strasbourg, Montpellier), deux ne l'ont pas été (Orsay, MAP5).